

Gestionnaire de processus d'affaires

Certification de l'ABPMP

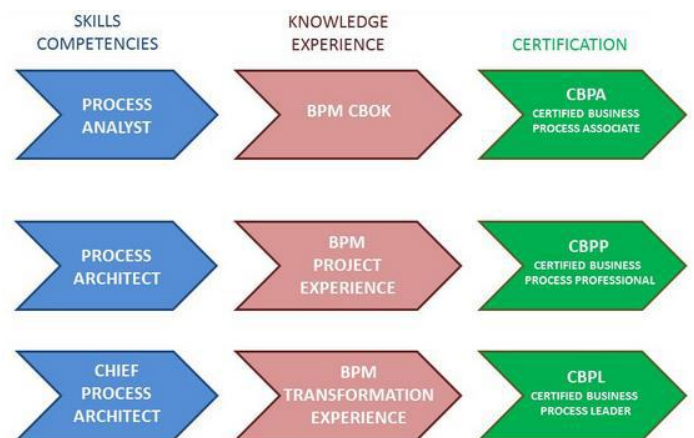
Présentation

La gestion des processus d'affaires est une approche pour identifier, exécuter, mesurer, gérer et contrôler des processus d'affaires automatisés ou non afin d'obtenir des résultats cohérents et ciblés alignés sur les objectifs stratégiques de l'organisation.

L'Association of Business Process Management International (ABPMP) est une organisation sans but lucratif dont la mission est la promotion au niveau mondial des concepts et des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des processus d'affaires. Elle publie ces bonnes pratiques dans le « Guide to the Business Process Management Common Body of Knowledge », en abrégé le BPM CBOK.

L'ABPMP a mis en place un programme permettant d'obtenir 3 certifications qui se différencient par le niveau de maîtrise (taxonomie) et par l'expérience pratique dans la gestion de processus exigée. Il s'agit des :

- CBPA - Certified Business Professional Associate
- CBPP - Certified Business Process Professional
- CBPL - Certified Business Professional Leader.



Pourquoi obtenir la certification CBPA ou CBPP ?

- les certifications CBPA ou CBPP de l'ABPMP sont un excellent moyen pour être reconnu comme professionnel du management des processus d'affaires.
- elles démontrent les connaissances et l'expérience de praticien du BPM. Elles prouvent la bonne compréhension des différents outils, méthodes et perspectives qui sont contenus dans l'enveloppe du BPM.
- les certifications de l'ABPMP permettent d'obtenir une reconnaissance par-delà les frontières et donnent aux employeurs l'assurance que les personnes certifiées parlent le même langage.
- elles permettent de rejoindre un réseau d'experts de la gestion des processus d'affaires, véritables professionnels qui se consacrent à la formation continue, à leur évolution professionnelle, au leadership et à l'exploration des enjeux de l'industrie de la gestion des processus d'affaires.

Pour qui

- Toute personne impliquée dans la mise en place de solutions impliquant ou non des outils informatiques et apportant de la valeur aux affaires, et pour les utilisateurs de ces solutions à tous niveaux dans l'organisation.

Objectifs

- apprendre les 9 domaines de connaissances du BPM et leurs interactions
- apprendre les pratiques et techniques du BPM
- se préparer à une des certifications portant sur la matière des domaines de connaissances du BPM CBOK

Suite au verso

Conditions d'admission

Le candidat doit remplir les conditions suivantes pour être admis à la formation :

- avoir des connaissances de l'analyse de processus acquises dans la formation ISEIG de chef(fe) de projet ou équivalent
- avoir les prérequis définis par l'ABPMP pour être admis(e) à l'examen de certification. Pour plus d'information, voir sur le site www.abpmp.org
- avoir des connaissances de l'anglais technique écrit, les examens à blanc de préparation étant en anglais.

Plan de formation

Cette formation est identique pour chaque niveau de certification. Les seules différences d'un niveau à l'autre des certifications sont la difficulté de l'examen et la durée de l'expérience exigée. Elle permet d'acquérir une vision structurante du guide « BPM CBOK », ce qui en facilite la compréhension. Les témoignages d'expériences de mises en œuvre présentés par le formateur concrétisent les domaines de connaissances et leurs interactions. Le degré de préparation est évalué par des examens à blanc permettant de réviser la matière et de contrôler les acquis.

Chaque participant reçoit un support de présentation en français, l'ouvrage « Guide to the Business Process Management Common Body of Knowledge » de l'ABPMP, des examens à blanc, Guide des techniques de base en management des processus et des exercices pratiques.

Le prix et la durée des examens sont :

- CBPA : l'examen d'une durée de 2 heures comprend 90 questions à choix multiples. Son prix s'élève à USD 320.- pour membre ABPMP et USD 400.- pour non membre, plus USC 45.- pour examen du dossier de candidature. La cotisation pour être membre s'élève à USD 150.- (prix 2020).
- CBPP : l'examen d'une durée de 3 heures comprend 140 questions à choix multiples. Son prix s'élève à USD 500.- pour membre ABPMP et USD 650.- pour non membre, plus USC 75.- pour examen du dossier de candidature. La cotisation pour être membre s'élève à USD 150.- (prix 2020).

Durée, prix :

Formation	Jours	Prix	Prix/j
Gestionnaire de processus d'affaires, certification de l'ABPMP	5	3'750.-*	750.-

selon conditions générales. Le prix comprend toute la documentation distribuée. Les cours se déroulent de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00

* Le prix de l'examen n'est pas compris dans le prix de la formation. L'examen de certification se déroule à la fin du dernier jour de cours ou un mercredi ou jeudi au choix du candidat. Le prix de l'examen est fixé par l'organisme de certification.

